

# Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007

## L'activité des femmes est toujours sensible au nombre d'enfants

Olivier Chardon, Fabienne Daguet, division Enquêtes et études démographiques, Insee

**L**a situation familiale influence beaucoup plus la présence des femmes sur le marché du travail que celle des hommes. En 2005, à l'inverse des hommes, les femmes seules sont les plus actives et les femmes avec des enfants sont les moins actives. Le taux d'activité est nettement plus faible pour les mères de famille nombreuse, surtout si l'un des enfants a trois ans ou moins. Les mères les moins diplômées sont les moins présentes sur le marché du travail. Les écarts de taux d'activité entre les plus diplômées et les moins diplômées ont tendance à s'accroître avec le nombre d'enfants présents au domicile.

Selon les enquêtes de recensement (*sources*), mi-2005, 14,8 millions d'hommes et 13,4 millions de femmes sont considérés comme actifs

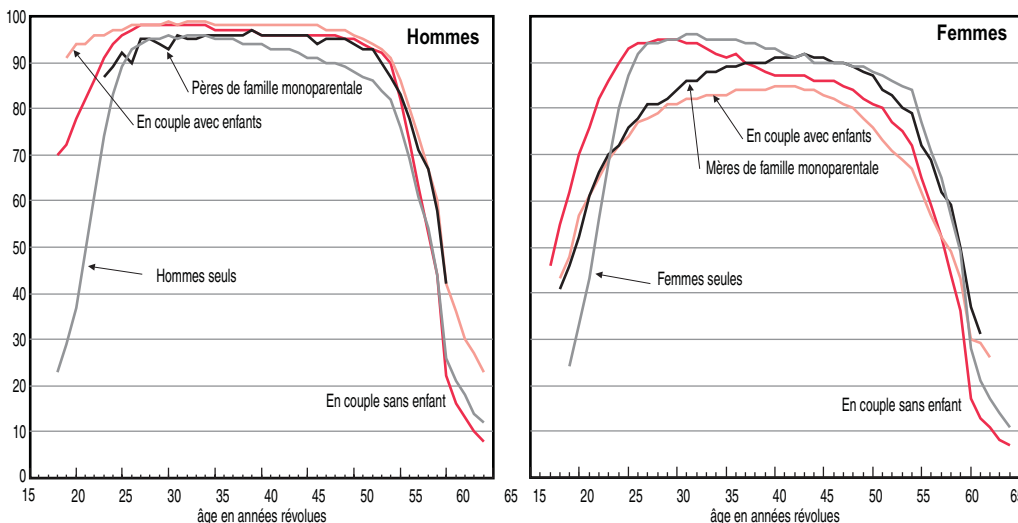
parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans vivant en ménage ordinaire (*définitions*), c'est-à-dire déclarent occuper un emploi ou en rechercher un.

### Les choix d'activité des hommes sont peu sensibles à leur situation familiale...

Pour les jeunes, la vie en couple est souvent synonyme de prise d'indépendance. Le taux d'activité des personnes en couple de moins de 25 ans est alors nettement plus élevé que celui des personnes vivant seules, majoritairement étudiantes (*graphique 1*). Pour les jeunes hommes, il est maximal lorsqu'ils sont en couple avec au moins un enfant. Parmi les jeunes femmes, les plus actives sont celles qui vivent en couple sans enfant.

Dans la tranche d'âges de 25 à 49 ans, la quasi-totalité des hommes sont sur le marché

### ① Taux d'activité par âge



Notes : les personnes avec ou sans enfant sont des personnes vivant avec ou sans enfant âgé de 18 ans ou moins.

Les taux ne figurent pas aux âges extrêmes lorsque les effectifs concernés sont trop restreints.

Champ : France métropolitaine, population des ménages ordinaires âgée de 15 à 64 ans en années révolues.

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007.

du travail : 96,0 %. Leur taux d'activité est peu sensible à leur situation familiale. Le taux d'activité est le plus élevé pour ceux qui vivent en couple et ont un enfant au domicile : 98,1 % ; il est le plus faible pour les hommes seuls : 93,5 %. À l'approche de la cinquantaine, le taux d'activité des hommes seuls commence à fléchir alors qu'il reste élevé jusqu'aux environs de 55 ans pour ceux qui ont une famille à charge.

### ... ceux des femmes beaucoup plus

Entre 25 et 49 ans, le taux d'activité des femmes atteint aujourd'hui 85,6 % en moyenne. Il est en augmentation constante depuis quatre décennies. La présence des femmes sur le marché du travail est beaucoup plus sensible à leur situation familiale que celle des hommes. Ce sont les femmes seules qui ont le taux d'activité le plus haut : 92,6 % (tableau 1). L'activité des femmes seules est maintenant aussi fréquente que celle des hommes seuls. Elles sont même plus nombreuses à déclarer être en emploi : 82,5 % contre 81,5 % pour les hommes (parmi les 25-49 ans). Plus diplômées, les femmes seules sont moins touchées par le chômage. Les moins souvent présentes sur le marché du travail sont les femmes vivant en couple avec au moins un enfant au domicile (82,7 %).

Avant 30 ans, le taux d'activité des mères de famille monoparentale est très voisin de celui des mères vivant en couple avec des enfants. À partir de 30 ans, il est supérieur et l'écart se creuse avec l'âge.

Bien que les mères de famille monoparentale soient plus souvent actives que les mères vivant en couple, leur taux d'emploi est moindre : 73,5 % des femmes de 25 à 49 ans en couple avec un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans déclarent avoir un emploi. C'est le cas de 70,2 % des mères de famille monoparentale. Celles-ci subissent un risque de chômage deux fois plus élevé que les femmes en couple avec enfant(s). Lorsqu'elles se déclarent sans emploi, les mères de famille monoparentale sont plus nombreuses à en rechercher un : 63 % contre 36 % pour les femmes en couple. Seules à pouvoir apporter un salaire, elles ont davantage besoin d'un emploi ; mais les contraintes liées à leur

situation de mères seules, de garde d'enfant en particulier, peuvent limiter leurs choix. Lorsqu'elles occupent un emploi, elles sont moins souvent à temps partiel que les femmes en couple avec enfant : 26,8 % au lieu de 35,0 %.

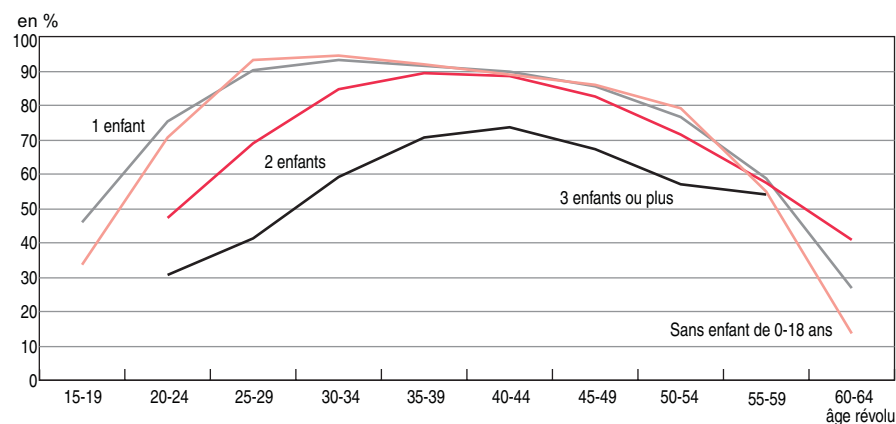
### Parmi les mères d'au moins trois enfants, deux sur trois sont présentes sur le marché du travail

Peu sensible à la situation familiale, l'activité masculine l'est également très peu au nombre d'enfants. Pour les femmes, au contraire, la taille de la famille

influe sur la participation au marché du travail. Quel que soit leur âge, les femmes avec un seul enfant au domicile sont autant actives que les femmes sans enfant au domicile : environ neuf sur dix (graphique 2). A contrario, à tout âge, le fait d'avoir trois enfants ou plus à la maison s'accompagne d'une présence nettement moins forte sur le marché du travail. Dans ce cas, deux femmes sur trois sont actives.

Ces moyennes recouvrent de fortes disparités selon l'âge des enfants. La présence d'enfants de trois ans ou moins coïncide avec une moindre activité de la mère, dès lors qu'elle a au moins deux enfants au domicile. Ainsi, les mères de

### ② Taux d'activité des femmes selon le nombre d'enfants de 18 ans ou moins vivant au domicile



Note : les taux ne figurent pas aux âges extrêmes lorsque les effectifs concernés sont trop restreints.

Champ : France métropolitaine, population des femmes des ménages ordinaires, âgées de 15 à 64 ans en années révolues, qu'elles vivent seules, en couple ou soient mère de famille monoparentale.

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007.

### ① Activité des 25-49 ans selon la situation familiale et le nombre d'enfants de 18 ans ou moins vivant au domicile

Situation familiale	25-49 ans : taux (en %)			
	Taux d'activité	Taux d'emploi	Occupés à TP*	Chômeurs / inoccupés**
Hommes (ensemble)	96,0	87,5	4,3	72,6
Femmes (ensemble)	85,6	74,9	27,9	44,6
Hommes seuls	93,5	81,5	6,5	70,7
Femmes seules	92,6	82,5	13,3	66,3
Femmes avec enfants	83,6	72,9	33,7	40,3
Femmes en couple sans enfant	89,1	80,2	19,7	48,7
Femmes en couple avec enfants : ensemble	82,7	73,5	35,0	35,5
1 enfant	89,1	79,7	26,5	47,9
2 enfants	84,8	76,5	38,4	35,9
3 enfants ou plus	66,2	55,5	47,0	24,6
Mères de famille monoparentale : ensemble	88,5	70,2	26,8	62,5
1 enfant	92,3	75,5	22,9	70,3
2 enfants	88,9	70,6	29,7	63,4
3 enfants ou plus	72,6	48,9	40,2	47,0

\* Proportion d'actifs ayant un emploi et travaillant à temps partiel.

\*\* Inoccupés : chômeurs et inactifs. Les retraités et étudiants ne sont pas inclus.

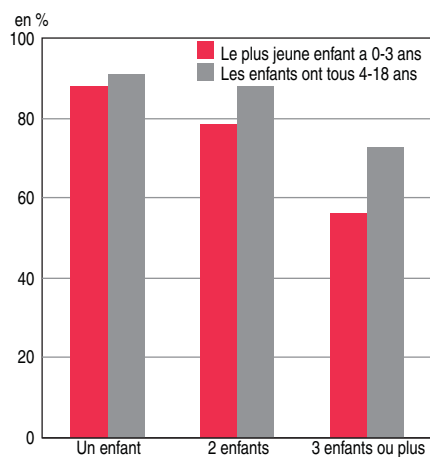
Champ : France métropolitaine, population des ménages ordinaires âgée de 15 à 64 ans en années révolues.

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007.

25 à 49 ans ayant deux enfants au domicile sont moins actives que les mères n'ayant qu'un enfant quand le second enfant a moins de quatre ans (*graphique 3*). S'il a quatre ans ou plus, elles sont aussi actives. Pour les mères d'au moins trois enfants, l'implication sur le marché du travail est également plus faible en présence d'un enfant en bas âge. La mise en place de l'allocation parentale d'éducation puis son extension en 1994 expliquent pour partie ces différences d'activité (*encadré*).

Les femmes diplômées sont les plus présentes sur le marché du travail. Les écarts entre les plus diplômées et les moins diplômées sont plus marqués quand plusieurs enfants vivent au domicile. Avec un enfant, les taux d'activité vont de 77,6 % pour les femmes qui ont au plus le certificat d'études primaires à 94,4 % pour celles qui ont au moins un niveau bac+2 (*tableau 2*). Avec trois enfants ou plus, ils s'étirent entre 50,7 % et 79,8 %. Autrement dit, les femmes diplômées ont plus de facilités ou davantage intérêt à concilier vie familiale et vie professionnelle.

### ③ Taux d'activité des femmes de 25-49 ans selon le nombre d'enfants vivant au domicile et l'âge du plus jeune



Note : les enfants sont les enfants âgés de 18 ans ou moins vivant au domicile. Afin de comparer correctement l'activité des mères selon l'âge du plus jeune enfant, on a appliqué une même structure par âge aux taux d'activité. La structure par âge utilisée est celle de l'ensemble des femmes vivant avec au moins un enfant de 18 ans ou moins au domicile.  
Champ : France métropolitaine, population féminine des ménages ordinaires âgée de 25 à 54 ans en années révolues.  
Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007.

### ② Taux d'activité des mères de famille de 25 à 49 ans selon le nombre d'enfants de 0 à 18 ans vivant au domicile et le dernier diplôme

en %

Situation familiale et diplôme	Effectifs (en milliers)	Ensemble	1 enfant	2 enfants	3 enfants ou plus
Ensemble	6 715	83,6	89,8	85,3	67,0
Aucun diplôme, certificat d'études primaires	1 215	67,6	77,6	71,1	50,7
BEPC, CAP, BEP, BAC	3 401	85,0	90,9	85,7	69,4
Diplôme supérieur au bac	2 100	90,6	94,4	91,2	79,8

Champ : France métropolitaine, population féminine des ménages ordinaires âgée de 25 à 49 ans en années révolues vivant en couple ou mères de familles monoparentales.

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007.

#### L'activité des mères selon le nombre et l'âge des enfants

La présence de deux enfants, dont un de 3 ans ou moins, coïncide avec une activité moindre. En 2005, une fois pris en compte l'âge, le fait de vivre en couple ou non et le niveau de diplôme, les femmes avec deux enfants ont plus de chances d'être actives en l'absence d'enfant en bas âge que si l'un de leurs deux enfants a moins de trois ans : le rapport des chances est de 3,1 (*tableau*). En 1990, ce rapport était seulement de 1,4. Il en est de même pour les femmes ayant trois enfants ou plus : l'activité est moins fréquente en présence d'un enfant en bas âge, alors que ce n'était pas le cas en 1990.

L'extension en 1994 de l'allocation parentale d'éducation (APE) aux familles d'au moins deux enfants a favorisé cette

évolution. Prestation de garde d'enfant versée jusqu'au troisième anniversaire du benjamin, l'APE était en effet attribuée à taux plein si un parent cessait son activité. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004, le complément de libre choix d'activité a pris le relais de l'APE, dans le cadre de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje).

Les mères de famille monoparentale restent plus actives que celles qui vivent en couple, mais l'écart est moins prononcé aujourd'hui qu'en 1990. Par contre, les écarts d'activité selon le diplôme se sont creusés. Entre 1990 et 2005, le rapport des chances d'être plus actives des femmes diplômées du supérieur est passé de 2,9 à 4,2.

#### Comportement d'activité des mères selon le nombre et l'âge des enfants vivant au domicile

Situation familiale et dernier diplôme obtenu	Rapport des chances d'être active à caractéristiques comparables		
	1990	1999	2005
Un enfant de 0 à 3 ans	2,0	4,2	4,0
Un enfant de 4 à 17 ans	2,1	4,1	3,5
Deux enfants, le plus jeune ayant de 0 à 3 ans ( <i>référence</i> )	1	1	1
Deux enfants de 4 à 17 ans	1,4	2,7	3,1
Trois enfants, dont un de 0 à 3 ans	0,2	0,4	0,3
Trois enfants de 4 à 17 ans	0,5	n. s.	n. s.
Femmes en couple ( <i>référence</i> )	1	1	1
Mères de famille monoparentale	3,4	1,8	1,5
Au plus le BEPC ( <i>référence</i> )	1	1	1
BEP, CAP	1,7	1,8	2,0
Baccalauréat	2,1	2,3	2,5
Bac + 2	2,9	3,2	4,2

Lecture : en 1990, les femmes vivant avec un enfant de 3 ans ou moins ont 2,0 plus de chances d'être actives plutôt qu'inactives par rapport aux femmes avec deux enfants dont l'un a 3 ans ou moins, à âge, situation familiale et diplôme donnés. Autrement dit, si  $p_1$  est la probabilité d'être active pour les premières et  $p_2$  pour les secondes, le rapport des chances est  $[p_1/(1-p_1)]/[p_2/(1-p_2)]$ .

Champ : femmes vivant avec au moins un enfant de 17 ans ou moins en France métropolitaine.

Source : Insee, échantillon démographique permanent.

## Sources

Les résultats proviennent des **enquêtes annuelles de recensement** de 2004 à 2007. Dans ces enquêtes, les personnes déclarent leur situation vis-à-vis de l'emploi. Cette information permet de calculer des taux d'activité, d'emploi et de chômage. Toutefois, ces taux n'obéissent pas aux définitions internationales édictées par le Bureau international du travail. Ils sont donc légèrement différents des taux calculés à partir de l'enquête Emploi, qui s'appuient sur ces définitions. En particulier, le recensement ne permet pas de vérifier que la personne qui se déclare chômeur a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi et qu'elle est disponible pour travailler. Ainsi, les taux de chômage et d'activité calculés à partir des enquêtes annuelles de recensement sont supérieurs à ceux calculés à partir de l'enquête Emploi, tout particulièrement pour les femmes. En revanche, les enquêtes de recensement portent sur une population beaucoup plus large que l'enquête Emploi, ce qui permet de détailler l'analyse des taux d'activité et de leur évolution suivant plusieurs variables simultanées. Surtout, elles permettent la meilleure définition possible de la structure familiale des ménages. Le présent article s'attache à l'analyse suivant le nombre d'enfants et l'âge du plus jeune enfant et suivant le diplôme.

Les situations familiales, comme la structure par âge, correspondent à des structures moyennes sur les quatre années de collecte. Les effectifs donnent une estimation des niveaux atteints au 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Les résultats portent sur la population des ménages ordinaires âgée de 15 à 64 ans révolus à la date de l'enquête de recensement.

## Définitions

Un **ménage ordinaire** désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même **résidence principale**, que ces personnes aient des liens de parenté ou non. Les personnes vivant dans des habitations mobiles ou résidant en collectivité sont considérées comme vivant « hors ménages ordinaires ». Un **couple** est formé d'un homme et d'une femme, mariés ou non, qui habitent la même **résidence principale**. Des personnes en couple ne vivant pas dans la même logement ne sont donc pas comptabilisés parmi les personnes « en couple ».

Un « **enfant** » au sens du recensement est une personne qui habite avec au moins l'un de ses parents, qui est célibataire et n'est pas lui-même parent ou conjoint d'un autre habitant du logement.

Un « **couple avec enfants** » est un couple qui vit avec un ou plusieurs enfants de l'un au moins des conjoints. Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental sera donc compté parmi les **couples sans enfant**.

Un adulte résidant sans conjoint avec un ou plusieurs enfants est considéré comme père ou mère de **famille monoparentale**. En cas de séparation des parents, l'enfant est rattaché au ménage du parent chez qui il séjourne le plus souvent, à défaut il est rattaché au ménage dans lequel il est présent au jour du recensement.

Dans cette étude portant sur le lien entre l'activité et l'environnement familial, il a

semblé pertinent de se limiter aux parents d'enfants mineurs. Les couples « avec enfants » ou « sans enfant » et les familles monoparentales sont donc ici définis en ne prenant en compte que les enfants âgés de 18 ans ou moins. Pour les enquêtes annuelles de recensement, ce seuil correspond à l'âge à la date de recensement.

La **population active** est composée des actifs ayant un emploi et des chômeurs. Le **taux d'activité** est le rapport entre la population active et la population totale de même sexe et de même âge. Le **taux d'emploi** est le rapport entre la population active ayant un emploi et la population totale de même sexe et de même âge. Dans les recensements, les concepts d'activité et de chômage diffèrent de ceux du Bureau international du travail, utilisés pour l'enquête Emploi.

## Bibliographie

Marchand O., « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Les taux d'emploi vont de 56,9 % en Languedoc-Roussillon à 66,8 % dans les Pays de la Loire », *Insee Première* n° 1117, janvier 2007.

Daguet F., « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Seul un tiers des ménages compte plus de deux personnes », *Insee Première* n° 1153, juillet 2007.

Algava E., Bressé S., « Les bénéficiaires de l'allocation parentale d'éducation : trajectoires d'activité et retour à l'emploi », *Études et résultats* n° 399, mai 2005, Drees.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr) (rubrique Publications)  
Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp>

### BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1

Tél. : 03 22 97 31 70

Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2008

Abonnement annuel :  74 € (France)  92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : \_\_\_\_\_ €.

Date : \_\_\_\_\_ Signature

Direction Générale :  
18, Bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris cedex 14  
Directeur de la publication :  
Jean-Philippe Cotis  
Rédacteur en chef :  
Daniel Temam  
Rédacteurs :  
C. Dulon, A.-C. Morin,  
T. Méot, C. Pfister  
Maquette : Mireille Brunet  
Code Sage IP081171  
ISSN 0997 - 3192  
© INSEE 2008

